

# LA BALLADE

## de plage à plage...

BILAN DE LA CONCERTATION PVP2  
Décembre 2023

\* Le mot ballade s'écrit avec deux 'L' quand il désigne un poème,  
un morceau de musique, ou... l'acte 2 de la Grande Motte!  
C'est un hommage à Jean Balladur.



PROJET  
VILLE  
PORT

LA  
GRANDE  
MOTTE

L'OR  
AMENAGEMENT  
développeur de projets

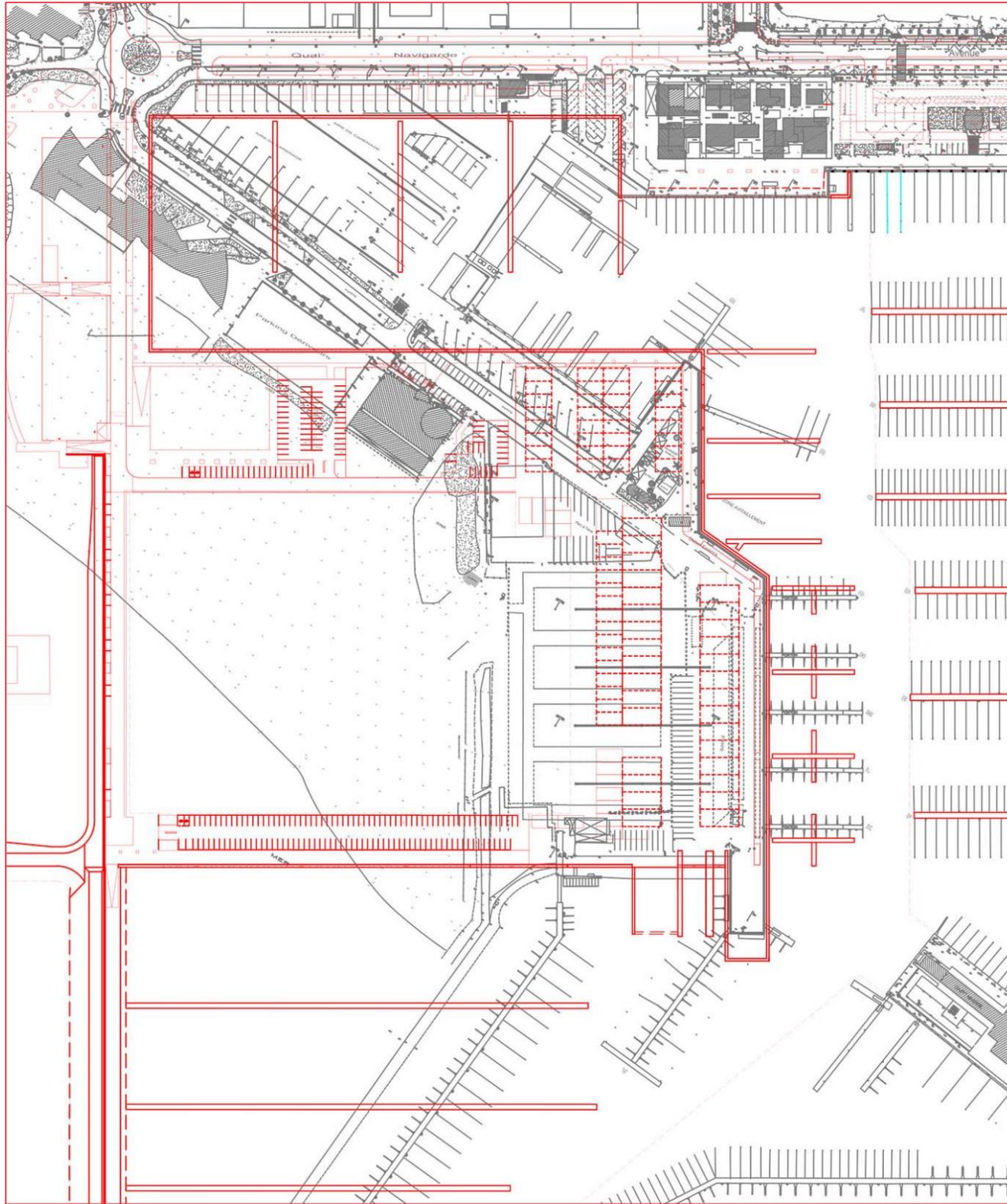


Groupement Leclercq Associés

An aerial black and white photograph of a port area. In the foreground, there is a boatyard with numerous sailboats on stands. To the left, there are several large, rectangular concrete structures, possibly part of a pier or a new building. In the middle ground, there are several large industrial buildings with corrugated metal roofs. The background shows a large body of water, likely a bay or a large river, extending to the horizon. The sky is clear and bright.

**A / Le projet Ville Port,  
un projet refondé**

# 1- Trouver de nouveaux équilibres / les postulats retenus à la reprise des études



PVP 1-2022 en rouge

- Modernisation des équipements et de l'organisation portuaire (plus d'extension, ni d'augmentation du nombre d'anneaux)
- Déploiement du projet sur les limites urbanisées actuelles/pas d'empiétement sur la plage
- Maintien de la production du groupe GLY sur la zone technique sur un périmètre circonscrit afin de permettre un déploiement partiel du quartier d'habitation de la Colline
- Maintien de l'aire de carénage à sa place actuelle
- Maintien du bâtiment du centre nautique à sa place actuelle

## 2- Une année pour un projet refondé

2023, un projet refondé

**Actualisation des études** Aménagements portuaires et urbains, étude de capacité... (Halle Nautique, secteur Colline)

**Ateliers Ville-port** Définir un nouveau programme et trouver des nouveaux équilibres

**Rencontre avec les associations** Prendre en compte les besoins et les traduire spatialement

**Présentation du plan guide** Validation de la ville et du port

**Réunion publique** Présentation du plan guide



### 3- De PVP1 à PVP 2

#### Acte 2 - 50 ans après: le projet Ville-Port

Le dessin d'un ré-enchantement : prolonger la ville permanente, fertiliser les quais et amplifier la capacité du port



#### 2023– Un projet + sobre + résilient

Le dessin d'une régénération : Optimiser et améliorer l'état existant



## 4- Pourquoi concerter?

- **POUR NOURRIR** le projet par le débat en croisant les points de vue,
- **POUR AJOUTER** à l'expertise technique et politique, l'expertise des usages,
- **POUR AMÉLIORER** la qualité des décisions,
- **POUR PERMETTRE** à chacun de s'approprier le projet et de s'y projeter.

Après une année d'échange entre la ville, le port, les commerçants, les associations, les professionnelles, l'événementiel et les acteurs économiques, cette concertation est désormais arrivée à son terme après une réunion publique qui s'est tenu le 24 novembre 2023. Lors de cette réunion le schéma directeur a été présenté et validé. Cette réunion est un temps fort, une rencontre multithématique sur la refonte du projet:

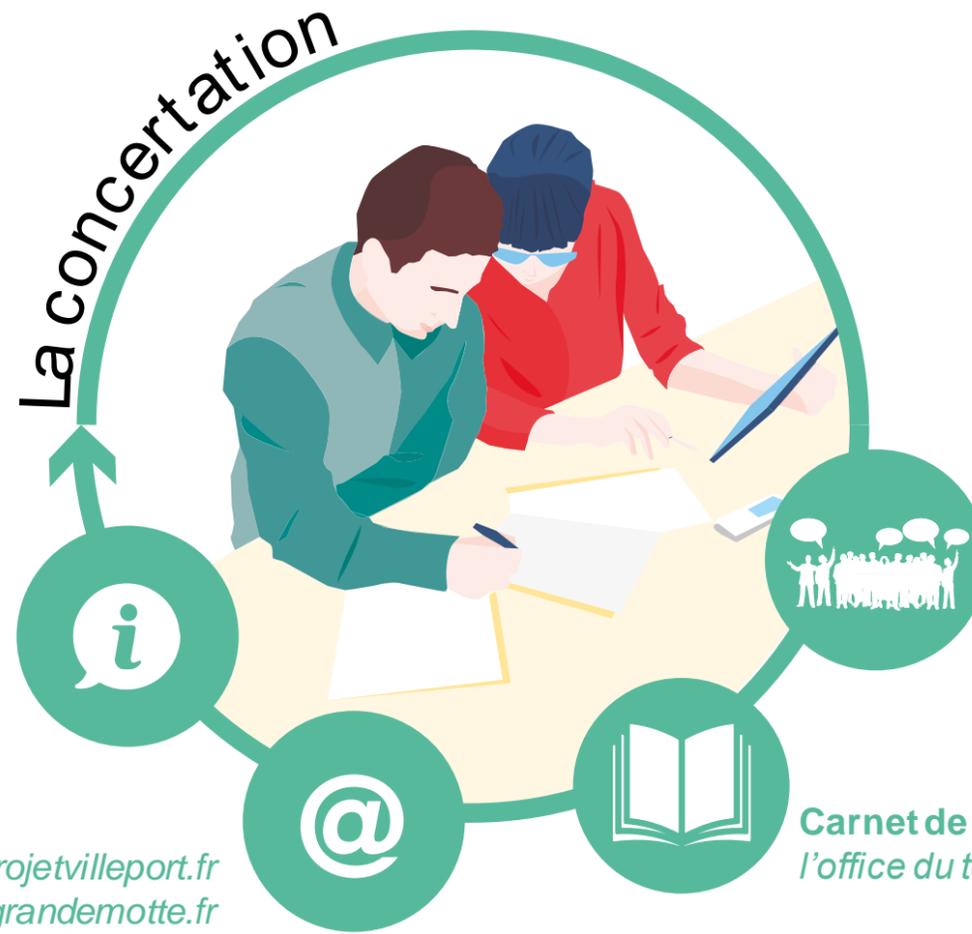
- 1- l'organisation du port et de la presqu'île Baumel autour des activités du nautisme de premier plan
- 2- la continuité de la ballade le long du port, de sa végétalisation et de son fonctionnement
- 3- la colline dans sa version compacte et du maintien de GLY, de la qualité d'habiter

Il convient donc d'en arrêter le bilan avant le projet Ville-Port 2 ne passe en phase opérationnelle. Tel est l'objet du présent rapport qui, tout en rappelant dans un premier temps la genèse et l'historique du projet Ville-Port 2, fait un point sur l'organisation de la concertation et ses modalités avant d'en tirer un bilan quantitatif et qualitatif. En conclusion, il est fait état des enseignements qui ont pu en être tirés et des suites données dans le cadre de mise au point du Projet Ville-Port 2. La concertation sur le projet ville-port refondé ont permis d'aboutir d'une part à un programme et des ambitions partagés, et d'autre part à des orientations du projet et un cadrage des grandes lignes aussi bien urbaines que portuaires. Les rencontres nous ont permis de mettre en évidence le schéma directeur et de statuer sur certes éléments programmatiques que nous avons traduits spatialement

## 5- Comment concerter

**Registre:** Hôtel de Ville/accès libre et un registre dématérialisé / [lagrandemotte.fr](http://lagrandemotte.fr)

**Un site dédié au projet:** [projetvilleport.fr](http://projetvilleport.fr)  
[concertationvilleport@lagrandemotte.fr](mailto:concertationvilleport@lagrandemotte.fr)



**Réunion publique:** 24 novembre à 18h30 au palais des congrès

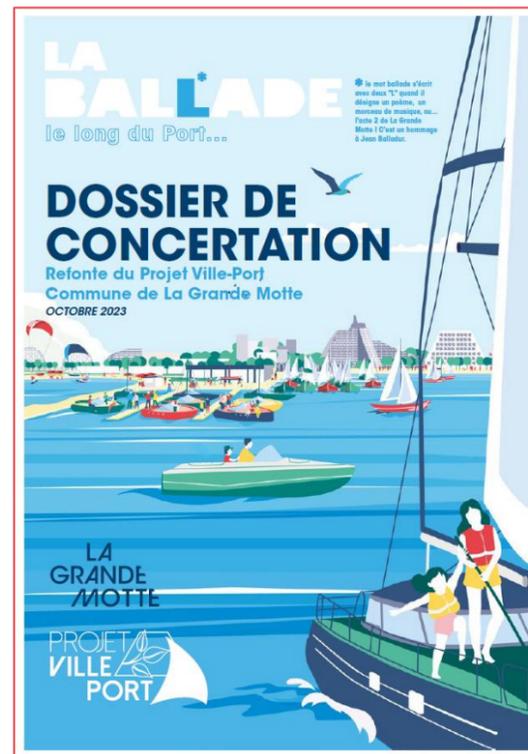
**Carnet de la concertation,** en libre-service à l'hôtel de ville, l'office du tourisme et chez les commerçants

## 6- Les documents

### Le carnet



### Le dossier



### Un site dédié au projet



## 7- Le projet mis en débat

### SA GENESE

Il y a 5 ans le projet ville port voyait le jour avec le programme suivant :

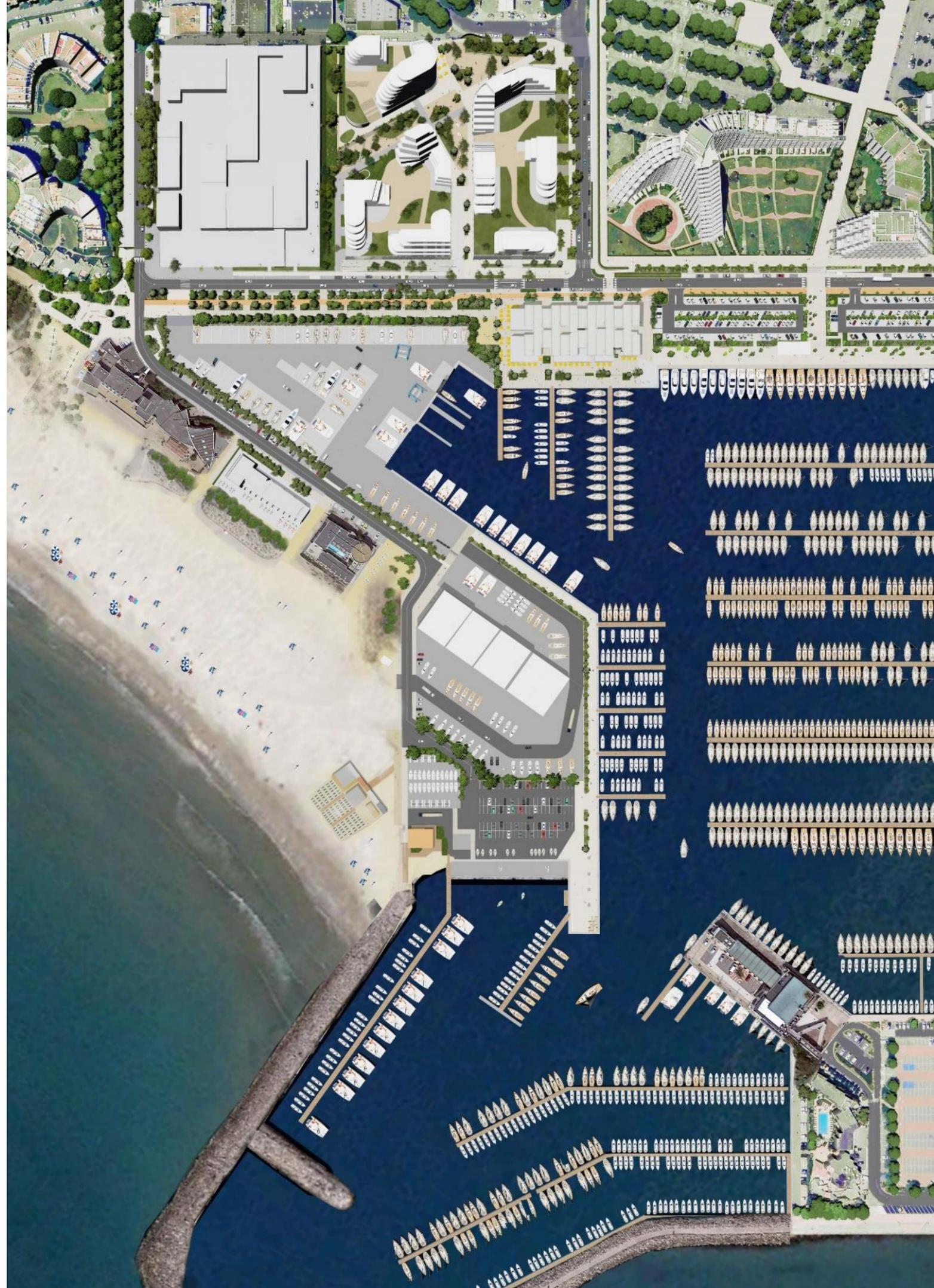
- l'extension portuaire de 400 anneaux supplémentaires
- la création d'un nouveau bassin
- la création d'une nouvelle plateforme Baumel avec une nouvelle aire de carénage et l'ensemble des entreprises de la zone technique
- la création de 500 logements
- la Ball\*ade de plage à plage

... Un projet estimé à 65 M€HT. En 2022, le contexte inflationniste international a modifié les paramètres avec une augmentation du projet de près de 75 % (114 M€). Par ailleurs, les exigences réglementaires nous obligent à revoir le projet dans les limites actuelles de la ville sans empiètement sur la plage ni creusement de bassin.

En 2023, un nouveau projet voit le jour, plus sobre, plus résilient sur l'état existant :

Pour le caractère portuaire, il s'agit dans ces nouveaux postulats de moderniser les équipements, modification légère du bassin pour amplifier son organisation et répondre aux besoins d'accueil qui est saturé aujourd'hui. Le projet ville port 2, plus d'extension et plus de création d'anneaux. Un déploiement du projet sur les limites urbanisées actuelles/pas d'empiètement sur la plage. Un maintien de la production du groupe GLY sur la zone technique sur un périmètre circonscrit afin de permettre un déploiement partiel du quartier d'habitation de la Colline. Un maintien de l'aire de carénage à sa place actuelle et le maintien de l'école de voile.

Les grands changements programmatiques, accueil d'une halle nautique sur la presqu'île Baumel, la création d'un bâtiment d'accueil pour les infrastructures portuaires (hangar du port, bureau de levage, local des associations...)



## 7- Le projet mis en débat

### Les 4 grands axes programmatiques du plan guide



1

La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux



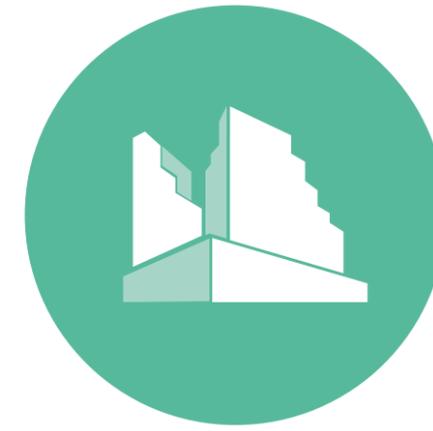
3.

Le confortement de la presqu'île Baumel, lieu de destination privilégiée des activités nautiques



2.

La poursuite de l'aménagement de la Ball\*ade avec la requalification des espaces publics le long du port



4.

La reconfiguration du secteur Colline ; composé d'une emprise réservée à GLY et d'une emprise pour la création d'environ 244 logements

## SA GOUVERNANCE

Le projet Ville-Port est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la commune qui s'est adjoint les compétences de sa SPL L'Or Aménagement au travers d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'un mandat de réalisation, relatif au périmètre d'extension portuaire. Plusieurs instances ont ainsi été mises en place avec :

Des instances décisionnaires réunies au sein :

- D'un comité de pilotage autour du Maire et les élus du conseil municipal
- D'un comité des financeurs composé de la Ville, de l'agglomération du Pays de l'Or, du Département, de la Région Occitanie et de l'Etat

Des instances de suivi technique avec :

- Un Comité Technique composé de l'équipe projet (services Ville et Port, SPL et maîtrise d'œuvre) et des élus référents au projet
- Des réunions interservices de l'Etat, organisées périodiquement au fur et à mesure de l'avancement des études.

La conduite du projet Ville-port s'inscrit donc dans une démarche partenariale forte, avec une inscription au titre du Plan Littoral 21 initié par l'Etat et la Région Occitanie.

Dans un cercle vertueux, la concertation alimente les études et éclaire la gouvernance du projet.



# 8- La concertation

Aujourd'hui, une nouvelle phase de concertation s'est ouverte fin octobre afin d'échanger avec le public sur les évolutions de ce projet, majeur pour la Ville. Les modalités de concertation : le public avait à sa disposition le site Internet dédié au projet, un carnet de concertation et un dossier plus complet, présentant les caractéristiques techniques et financières du projet refondé, ses incidences potentielles sur l'environnement ainsi que les éléments relatifs à la mise en compatibilité du PLU.

A ce jour, 50 contributions ont été déposées, soit par voie numérique, soit par voie papier. L'objectif de cette réunion est donc de pouvoir apporter un maximum de réponses aux contributions du public. Ces réponses ainsi que les questions posées seront consignées dans un bilan de la concertation qui sera soumis au vote du conseil municipal fin décembre et ce bilan sera également mis en ligne sur le site de la ville. Le public pourra de nouveau s'exprimer lors de l'enquête publique qui devrait se tenir à l'automne prochain.



Projet Ville-Port - Concertation 2023  
Recueil des contributions écrites du public

THEMATIQUE	CONTRIBUTION	SOURCE	DATE DEPOT	NOM DEPOSITAIRE	COORDONNEES DEPOSITAIRE
Circulation	À quand l'aménagement de la piste piétons et vélos entre le Port du Vidourle et l'hôtel Club en venant de l'école de voile ? un boubrier par temps de pluie et poussiéreux l'été !! Vu la faible distance env. 100m l'investissement n'imputerait pas outre mesure le budget de la ville !! dans l'attente d'une réponse a ma requête, je vous adresse mes salutations	Dématérialisé	26/10/2023	Lavabre Christian	Le Capri 8t A place des cosmonautes La Grande Motte 34280 christian.lavabre@yahoo.fr
Circulation	La séparation des zones piétonnes et cyclables par une matérialisation au sol est obligatoire pour une entente entre les deux populations. La Grande Motte où il y a et aura beaucoup de vélos.	Dématérialisé	29/10/2023	Portenseigne Claude	LA GRANDE MOTTE 34280 claudoportenseigne@gmail.co
Aménagement	Bonjour, dommage de ne pas envisager aussi de reconfigurer la rue des artisans qui en aurait bien besoin.	Dématérialisé	28/10/2023	Martin Philippe	Fleury 1 100 avenue des oliviers la grande motte 34280 martinphilina34@gmail.com
Logement	Par ailleurs de nouvelles constructions ne pourraient elles pas être envisagées vers les campings face au collège et au lycée. La grande motte est une commune recherchée qui a besoin de logements plus grands et occupés à l'année. Sinon le projet nous convient bien et est je pense bien appréhendé.				
Information générale/ Divers	Je suis toujours très favorable à ce projet Ville-Port qui répond à des besoins stratégiques pour La Grande-Motte. Je comprends aussi les modifications de son périmètre pour maîtriser le budget malgré un contexte économique très défavorable et pour intégrer les nouvelles exigences réglementaires associées au réchauffement climatique. Je me pose néanmoins les questions suivantes :	Dématérialisé	28/10/2023	Galbert Pierre	170 Allée d'Hornea La Grande Motte 34280 pierre.galbert52@gmail.com
Coût & financement	1) Comment va être financé le nouveau budget de 68 Meurs alors que celui de 65 Meurs affiché en 2019 l'était en partie par la construction de 400 anneaux portuaires qui ne se font plus ?				
Colline	2) Le nouvel emplacement de la zone technique à proximité des futurs immeubles "Colline" ne va-t-il pas créer des nuisances sonores et olfactives pour les résidents ?				
Stationnement	3) Pourquoi les travaux d'aménagement du parking des peupliers n'ont-ils pas repris en même temps que ceux à proximité du Miramar ?				
Information générale/ Divers	Je trouve le nouveau projet mieux équilibré que le précédent, notamment par l'absence de l'empiètement de la zone technique sur la plage du début du couchant souhaité:	Dématérialisé	28/10/2023	Chardon Jean-Louis	578 rue des navigateurs La Grande Motte 34280 jean-louischardon@orange.fr
Circulation	bien distinguer les zones piétonnes des zones cyclistes . création d'une liaison piétonne et cyclistes par un pont (à imaginer, passerelle himalayenne ?) entre les 2 côtés d'entrée nautique du port				
Port	la création d'une annexe de la capitainerie me paraît inutile				
Information générale/ Divers	Je suis intéressée par le projet. Mes parents avaient un appartement à la grande motte et j'y suis tout le temps et mon père est enterré au cimetière de la grande motte et j'aimerais bien m'y installer car la grande motte est ma ville d'adoption	Dématérialisé	27/10/2023	Roux Monique	41 rue des narronniers Res les Santolines bat A NIMES 30000 rouxmonique@gmail.com
Information générale/ Divers	Bonjour, après avoir consulté le projet remanié voici mes premiers commentaires. 1/ je préfère ce projet (2) au premier, il est plus modeste tout en restant très ambitieux. Bravo !	Dématérialisé	27/10/2023	Quintin Bruno	211 allée de l'aquilon La Grande Motte 34280 quintinbruno@yahoo.fr
Colline	2/ selon votre plan Le projet Colline est en face la grande pyramide donc que devient Lidl ? 3/ je passe très souvent devant Outremer et quand le vent vient du nord, je suis très souvent gêné par les airs pollués rejetés par leurs extracteurs d'air. La question: quand les vents viendront du sud ouest, que vont devoir respirer les habitants de la colline ?				
Port	4/ Moi qui suis plaisancier, j'apprécie votre prévision de mettre des compteurs d'énergie et d'eau individuels sur les pannes. Pensez aussi à un meilleur réseau Internet pour nous les plaisanciers, le réseau wifi actuel est une catastrophe. Merci				
OPPOSITION AU PROJET	Le Projet porté par le maire concernant la construction d'immeubles en lieu et place des artisans situés sur la zone des artisans est une caricature de l'ancien temps. Toujours plus d'habitants, toujours plus de béton, toujours plus de voitures et de problèmes de stationnement dus au trop grand nombre.	Dématérialisé	30/10/2023	Jonat Benjamin	250 rue Jeanne Demessieux Montpellier 34000 benjamin.jonat@gmail.com



Projet Ville-Port - Concertation 2023  
Recueil des contributions écrites du public

THEMATIQUE	CONTRIBUTION	SOURCE	DATE DEPOT	NOM DEPOSITAIRE	COORDONNEES DEPOSITAIRE
Port	Observations relatives au projet remanié présenté L'AGME considère à la lecture du projet actuel remanié, qu'il converge vers les objectifs « zéro artificialisation nette », qu'il impacte a priori moins l'environnement, qu'il tient davantage compte des effets du changement climatique et qu'il correspond dans ses grandes lignes bien davantage aux attentes de notre association. Cependant, le projet proposé appelle de notre part les observations suivantes : 1 : modernisation du port (p 10 et 11 du document de concertation) D'accord sur les grands principes présentés mais : * Le dragage du port devra être réalisé. Le coût de cette opération est-il compris dans le budget présenté ? Il convient de mentionner que le port de la Grande Motte n'a pas saisi l'opportunité de réaliser le dragage de ses sédiments dans le cadre du plan Littoral 21, cofinancé par l'Etat et la Région à hauteur de plus de 2,76 M€ afin de lancer des opérations de dragage dans plusieurs ports d'Occitanie, dans la perspective de mutualiser les démarches pour optimiser les coûts et de développer des solutions de réemploi par l'innovation. C'est dommage. 2 : Poursuite de l'aménagement de la « Ballade » (P 12 et 13 du document de concertation)				
Coût & financement					
Aménagement					
Circulation	La phase de test depuis l'été 2023 concernant la circulation sur l'avenue Robert Fages montre la complexité du partage des modes de transport : la piste cyclable est encombrée par les piétons, la sortie de piste est dangereuse devant le Miramar, danger pour les piétons et les vélos au niveau des barrières des parkings, entraînant des incivilités et des risques d'accident. Nous proposons de faire reculer les barrières sur 2 longueurs de véhicule afin de ne pas faire obstacle au passage des vélos, et de faire passer la piste cyclable entre le quai et la façade sud du Miramar afin d'éviter de croiser les automobiles. Il convient de favoriser la circulation des piétons au bord du quai et aussi en partie haute le long de la grande pyramide et du fidji en développant une offre culturelle autour du patrimoine architectural.				
Espaces verts	Il nous semble que les espèces plantées ne constitueront pas, pour la plupart un couvert ombragé. Seuls les palmiers prédominent, malgré la plantation de quelques ins et melia. De quelle phase du projet les trois pergolas ombragées, font-elles partie ? le projet refondu ou le projet initial ? Nous demandons à connaître la répartition des coûts dans le projet présenté (budget pour la partie déjà réalisée et celui restant à engager pour terminer la Ballade). Les 13 000 K€ euros comprennent-ils les travaux déjà réalisés (Quai Pompidou et quai Tabarji pour partie). Enfin, la circulation automobile doit être soigneusement analysée afin d'éviter une sur-fréquentation, et la voirie devra comporter un nombre suffisant de prises de recharge de véhicules électriques.				
Stationnement	3 : Presqu'île Baumeil (page 14 du document de concertation) Combien de places de stationnement seront conservées pour les usagers ? La circulation autour des bâtiments d'activité ne doit pas complexifier le retournement des poids lourds. Par exemple en créant un sens unique autour des bâtiments pour les poids-lourds.				
Colline	4 : Articulation de l'espace GLY / colline logements : solutions alternatives page 21 du document de concertation				
Activité économique & maritime	La présence du groupe GLY est stratégique pour l'attractivité économique de la ville. Or, il est avéré que les personnels ont du mal à se loger, mais pas eux seuls. La stabilisation de la main d'œuvre est un véritable enjeu pour tous les acteurs économiques, industriels, artisans et commerçants pérennes comme saisonniers. Les logements créés font partie de la solution sous réserve de tenir les engagements de durabilité et d'accessibilité. (scenario II : transfert partiel de la zone technique sur l'esplanade Baumeil + scenario III : création d'un quartier de logements sur la partie de la zone technique libérée). Il va de soi que les constructions de logements répondront aux meilleures normes de durabilité et notamment comporteront une offre suffisante en garages à vélo sécurisés et en nombre de bornes de rechargement électrique de véhicules. De même, une aire de compostage adaptée aux modes d'occupation des logements est indispensable.				

Extrait de la contribution

## 8- La réunion publique: temps fort de la concertation

La réunion publique du 24 novembre 2023 portant sur la présentation du projet refondé aux habitants. Cette réunion était ouverte à tout. (450 participants)

La réunion publique, c'est organisé de la façon suivante :

**1 - discours d'introduction du Maire** sur les principales raisons ayant conduit à refondre le projet et en quoi le projet reste d'actualité par rapport au changement climatique. Revue à la baisse du nombre de logements à produire par rapport aux 1250 donnés par le SCOT en 2019, dont une majeure partie existait déjà avec la transformation observée des résidences secondaires en résidences principales.

**2- présentation du projet par François Leclercq** (support de présentation en annexe) sur les 4 axes suivants :

- La modernisation des infrastructures portuaires  
Les espaces publics de la Ball\*ade
- La presqu'île Baumel et sa destination nautique et événementielle
- le confortement de la presqu'île Baumel
- La colline et l'offre d'habitat



**3- questions entre la journaliste et les deux présentateurs :**

- les risques littoraux, ont-ils été appréhendés dans le projet refondé ?
- L'intégration architecturale et paysagère du projet, et notamment la future halle ? Quelles précautions ont été prises pour ne pas altérer les vues vers cette nouvelle construction ?
- La nécessité de la création de logement et comment ce projet va-t-il garantir d'offrir des logements permanents et accessibles ? La maîtrise des prix
- L'intégration architecturale de la Colline et sa proximité avec le chantier naval ?

## 8- La réunion publique: temps fort de la concertation

### 4- échanges avec la salle sur les sujets de préoccupations:

- Le projet permettra-t-il l'accueil des grands évènements ?
- Comment sera traitée la proximité de l'opération de logement et le chantier naval ?
- Il y-t-il d'autres possibilités de constructions des logements à La Grande Motte ailleurs que sur la zone technique ?
- Comment sera perçue la présence de la halle nautique dans le paysage ?
- N'est-il pas possible de rehausser des zones inondables de la commune pour construire ?
- Comment sont appréhendées les vues entre la Colline, GLY et les appartements de la Grande Pyramide ?
- Que deviendront les parkings plaisanciers de Baumel ?
- Comment seront traités les besoins de dimensionnements et d'accès des engins professionnels ?
- La reprise des études représente quels coûts pour la ville ?





**B/ Le bilan quantitatif et qualitatif de la concertation**

# 01 – LE BILAN QUANTITATIF

## LA CONCERTATION PUBLIQUE

### S’informer sur le projet

Les manières de s’informer sur le contenu du projet et de la manière de participer à la concertation ont été diffusés via le site internet du projet ([projetvilleport.fr](http://projetvilleport.fr)). Un Carnet de concertation était également disponible en libre accès à l’Hôtel de Ville. Un article paru dans le Midi libre a également fait état du lancement de cette concertation.

### Les dates clefs

La concertation publique s’est déroulée du 25 octobre au 24 novembre 2023. Elle a permis de rassembler 51 contributions.

La réunion publique de clôture de la concertation s’est tenue le 24 novembre et a réuni environ 450 participants dans le Palais des Congrès de la Grande-Motte;

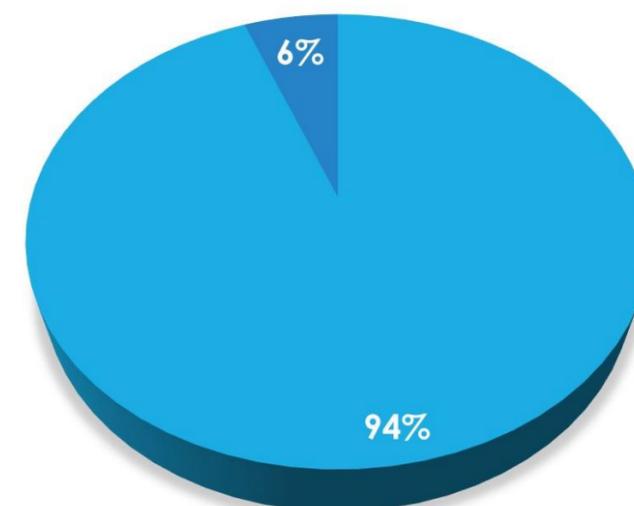
### Les expressions et avis recueillis

Au cours de la période de concertation, le public a pu s’exprimer, via différents canaux d’expression :

- Le registre dématérialisé de la concertation ([lagrandemotte.fr](http://lagrandemotte.fr)) en libre accès sur internet. Il a permis de recueillir 48 participations ; dans l’ensemble relativement détaillées et structurées ;
- Le registre en libre accès dans le hall de l’Hôtel de Ville. Il a permis de recueillir seulement 3 avis ;
- L’adresse mail de la concertation ([concertationvilleport@lagrandemotte.fr](mailto:concertationvilleport@lagrandemotte.fr)) n’a pas apporté de contribution.



## Répartition des contributions



■ Contribution dématérialisée ■ Contribution en mairie

**L’essentiel des expressions a été concentré lors de la concertation écrite, dont c’était la vocation. La réunion publique a été une occasion pour la maîtrise d’ouvrage de réagir à un ensemble d’expression et de récolter quelques questions complémentaires.**

## LES THÈMES RÉCURRENTS

Les contributions écrites ont permis de recueillir 51 expressions du public. Chaque expression comprend plusieurs avis. Leurs analyses permettent de dégager un ensemble de 13 thèmes relatifs au projet. Chaque contribution aborde plusieurs de ces thèmes.

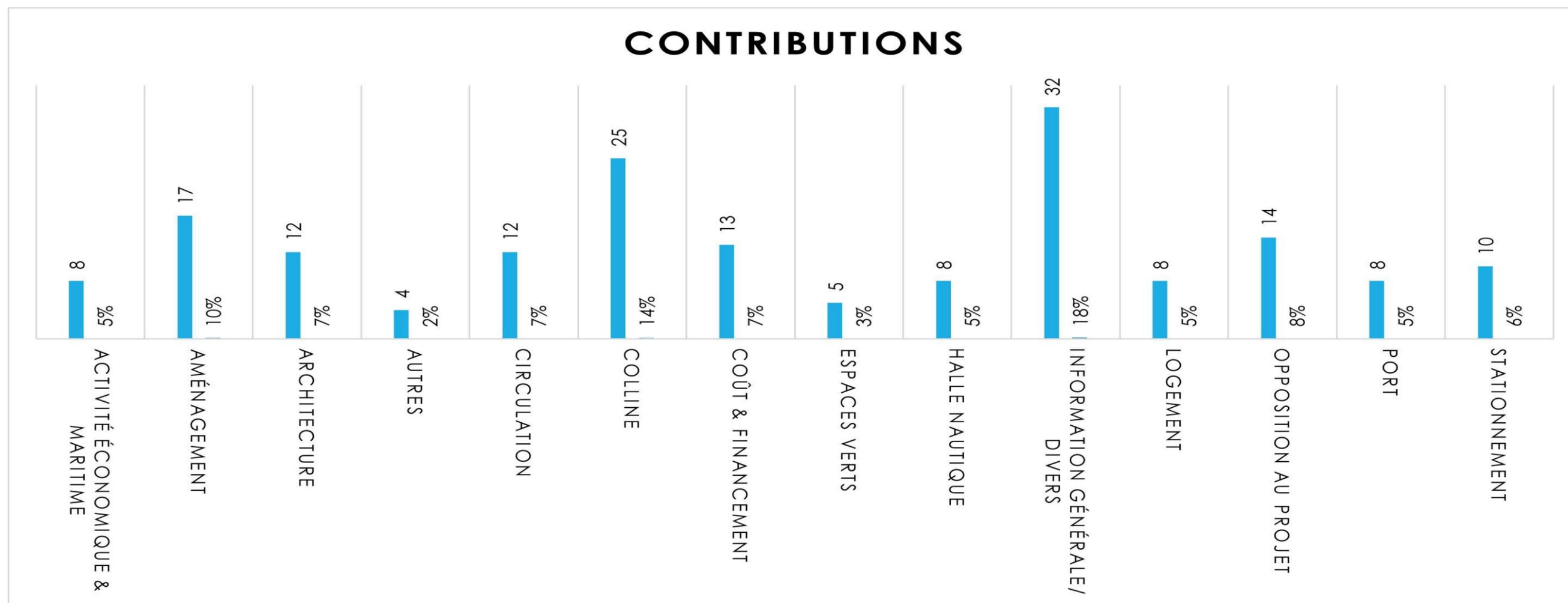
Nous pouvons ainsi regrouper ces avis par thèmes.

Ainsi, on distingue les thèmes suivants selon leurs nombres d'expression :

1. Activités économiques & Maritime (programme, livraison, industrie, tourisme...) : **8 avis**
2. Aménagements (sols, poursuite ballade...) : **17 avis**
3. Architecture (style, quantité, réhabilitation...) : **12 avis**
4. Autres (réglementation, impact environnemental...) : **4 avis**
5. Circulation (stationnement, cycliste, piéton...) : **12 avis**
6. Colline (activités conjointe, GLY, devenir des activités

industrielles...): **25 avis**

7. Coût et financements (plan de financement, répartition des coûts...) : **13 avis**
8. Espaces verts (plantations, ambiance...) : **5 avis**
9. Halle nautique (déménagement, volumétrie...) : **8 avis**
10. Informations générale / Divers : **32 avis**
11. Logement (rénovation, accession...) : **8 avis**
12. Opposition au projet : **14 avis**
13. Port (digue, aire de carénage...) : **8 avis**
14. Stationnement : **10 avis**



## 2 – LE BILAN QUALITATIF

Contribution de Paul D'Outreligne, membre de l'équipe fondatrice de la ville de La Grande Motte :

*« Avec l'œil aguerri de l'architecte mais encore plus du marin. La Grande Motte confirme ainsi sa volonté d'accueillir des hommes et des femmes passionnés par la mer et notre littoral.*

*C'est un nouveau défi qui correspond au modernisme et à l'ère de notre temps alliant modernité, fonctionnalité et éco responsabilité. Dans la continuité de la mission Racine, j'ai eu l'honneur de faire partie des architectes qui ont participé à la création de La Grande Motte sous la direction de Jean Balladur.*

*Notre vision était avant-gardiste, audacieuse, critiquée, mais je crois que cet héritage fait aujourd'hui de La Grande Motte l'une des stations balnéaires les plus séduisante du littoral français.*

*Pour préserver son attractivité et répondre aux enjeux environnementaux actuels, il est l'heure que la ville poursuive son évolution afin de continuer à naviguer vers l'avenir plutôt que de rester à quai.*

*J'apporte tout mon soutien aux parties prenantes de ce projet Ville-Port afin qu'il se réalise dans l'intérêt d'une ville que j'ai vu grandir, dans laquelle je vis encore et que je veux voir pérenne.*

*Donc un grand merci à toute l'équipe qui amène ce projet vers l'avenir.*

*Paul D'Outreligne »*

## 2- Le bilan qualitatif

### Questions / réponses générales

Où en est la 1ère phase du projet liée à la requalification des quais Pompidou Tabarly, qu'en est-il des arbres à planter ?

La finalisation des revêtements est prévue pour début 2024 et la campagne de plantations est prévue pour la fin 1er trimestre 2024. Sur cette 1ère tranche ce sont 310 arbres qui vont être plantés dont 240 nouveaux arbres et 70 pré-existants-transplantés, essentiellement des palmiers que l'on a mis en pépinière avant de les replanter in situ.

Il a été rajouté seulement 16 palmiers washingtonias sur le quai haut de Pompidou pour compléter ceux qui étaient pré-existants. Les palmiers ont été planté en premier car ce sont des arbres qui préfèrent être manipulés lorsque le sol est chaud.

Quant aux feuillus, ils représentent 240 sujets, leur plantation est prévue en période de repos végétatif, soit entre novembre et mars. Au printemps 2024, ce sera donc un peu plus de 200 arbres qui vont être plantés : 6 Erables de Montpellier, 34 Micocouliers, 16 Hibiscus de Norfolk, 17 Chênes lièges, 8 Oliviers de Bohème, 22 Camphriers, 3 Pins parassol, 24 Grévilléas, 37 Lilas de Perse, 37 Arbres de Pagode, 21 Arbre de Noël et 5 Filao.

Qu'est-ce qui garantit que le projet ne va pas encore flamber ?

Le projet est aujourd'hui simplifié et les incertitudes techniques sont réduites. De plus il semblerait que le pic de l'inflation soit atteint. Nous restons bien entendu vigilants à contenir ce coût d'objectif.

Et du côté des financeurs, où en êtes-vous des discussions ?

Le PVP est inscrit au Plan Littoral 21 depuis 2018 ; ce qui facilite les discussions avec les financeurs comme l'Etat et la Région, qui se sont engagés sur ce projet avec près de 5 M€ de subventions déjà versées.

Il est certain qu'en refondant le projet, les financeurs se sentent davantage rassurés et le financement leur paraît beaucoup plus réaliste, d'autant plus que le plan de financement a été monté de manière à échelonner le versement de ces subventions et pas seulement sur les 2 ans de travaux du port.

Combien la Ville a-t-elle déjà dépensé sur ce projet ? Est-ce que la refonte du projet nécessite de reprendre les études à 0 ?

Les dépenses engagées sur PVP depuis 2018 s'élèvent à 15,8 M€ dont :

- 2,2 sur le budget du port,
- 13 sur le budget général, dont 11 correspondent aux travaux de Pompidou/Tabarly
- et 0,5 sur la concession avec L'Or Aménagement

Sur les 15,8 M€, la ville a déjà bénéficié de 4,7 M€ de subventions.

Les frais d'études et d'honoraires techniques représentent 4,7 M€, ils restent utiles au nouveau projet et sont absorbées dans le plan de financement.

Qu'est-ce qui garantit que les autorisations administratives vont être délivrées ?

Le projet refondé s'inscrit dans un chemin réglementaire moins complexe que le projet initial. Il a ainsi été présenté au nouveau Préfet de l'Hérault et les services de la DREAL qui ont salué sa sobriété. Les avis reçus notamment du CNPN pointaient les incidences des travaux d'extension et des bateaux supplémentaires sur le dérangement des cétacés et des tortues marines. Ce point est désormais résolu.

## 2- Le bilan qualitatif

AXE 1 - La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 1

#### La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux

##### Ce qu'il faut retenir:

.La valorisation du port s'exprime par la simplification du bassin. La suppression du triangle des associations permet l'amplification du plan d'eau ainsi qu'un gain de visibilité et de capacité d'organisation au droit du Miramar.

. Le projet ne prévoit pas de nouveaux anneaux, pas d'accroissement du nombre de bateaux dans la baie d'Aigues-Mortes

. La modernisation du plan d'eau est une opportunité pour les plaisanciers afin de leur apporter une gestion centralisée à la borne. Ce système permet le suivi et le contrôle à distance des réseaux d'eau et d'électricité afin d'en améliorer la performance et la réduction des consommations.

De la même manière, le port prévoit la mise en place d'une unité de traitement afin d'améliorer la qualité des eaux rejetées dans le port.

. La station d'avitaillement en fin de vie, sera déplacée sur le quai des douanes et mise aux normes.

. La digue ouest du port sera confortée et réhaussée. Son dimensionnement est calculé pour des houles de période de retour 100 ans, avec prise en compte de l'élévation du niveau marin et en conformité avec le PPRi. Ainsi, la digue offrira une meilleure protection de la presqu'île Baumel et de l'avant-port.

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 1

#### La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux

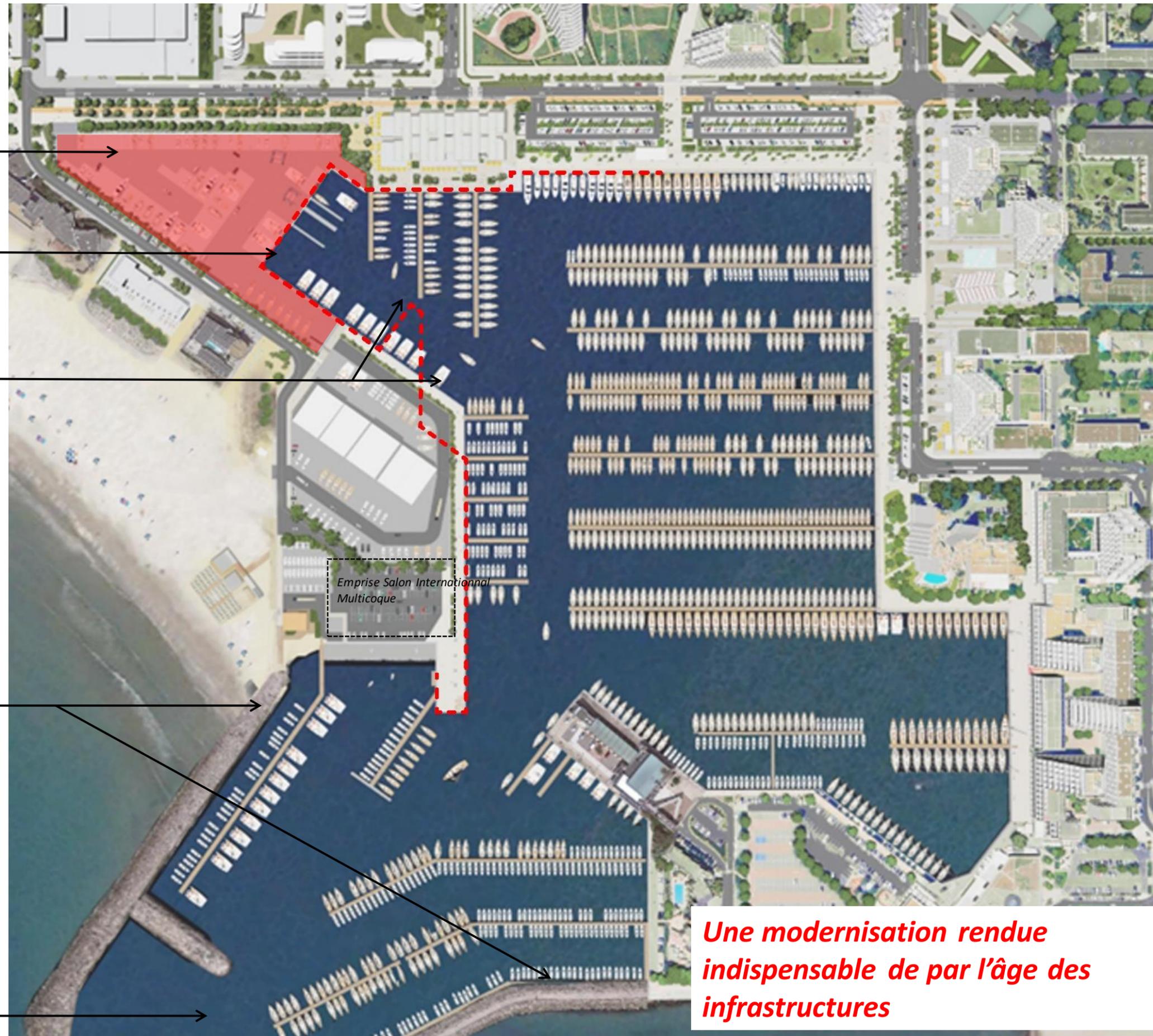
Aire de carénage tournée vers la presqu'île Baumel

Reprise et réhausse à 1,5m NGF de l'ensemble des quais

Modification de la géométrie du bassin nord-ouest (pas d'accroissement du bassin)

Confortement et renforcement de la digue Ouest (réhausse d'environ 1m + dimensionnée pour les 50 ans prochaines années)  
Confortement de la digue Est

Comblement des fosses d'érosion de l'avant-port



**Une modernisation rendue indispensable de par l'âge des infrastructures**

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 1

#### La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux

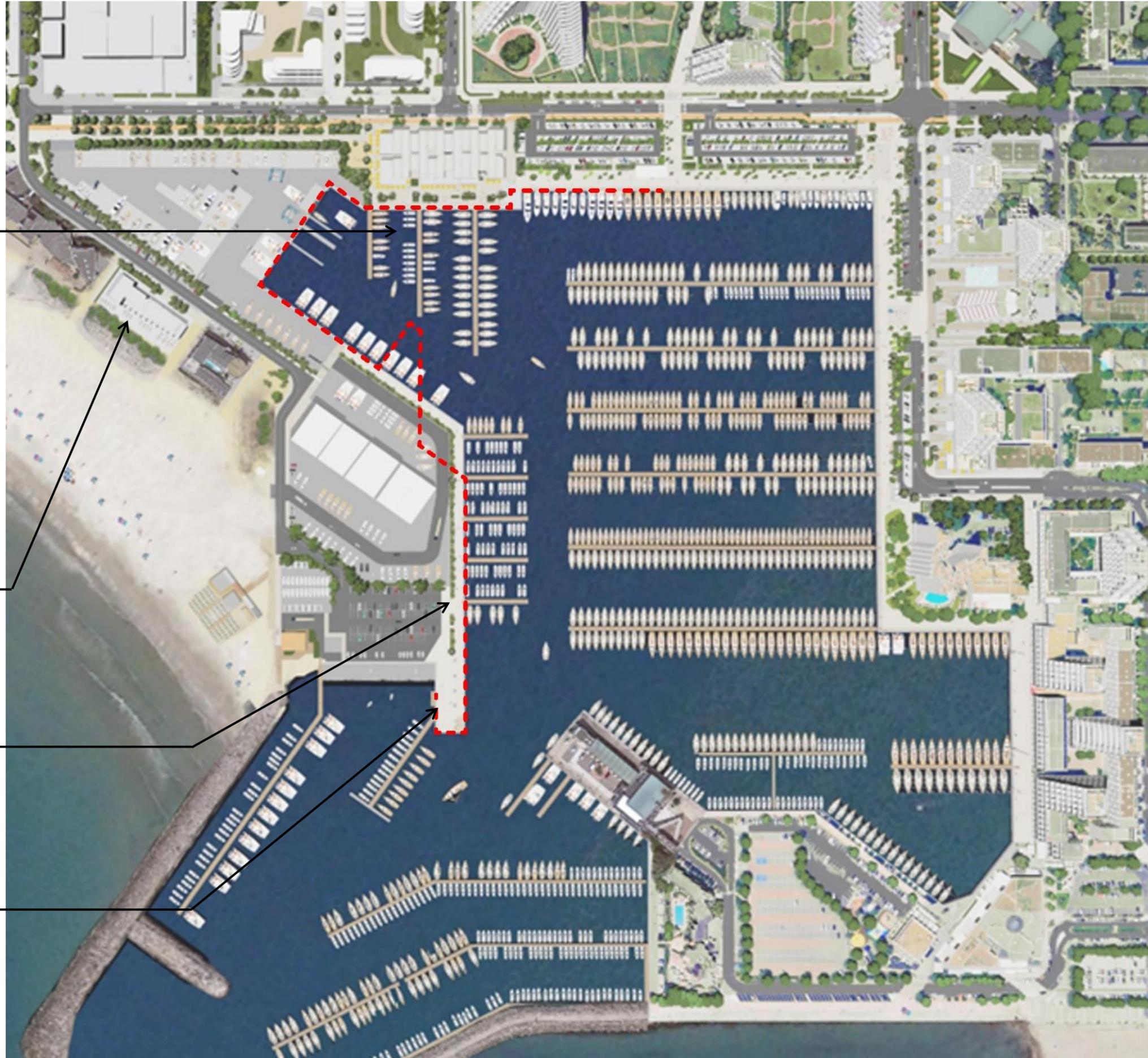
Réaménagement de l'organisation du plan d'eau/ création de 3 nouveaux pontons quai Miramar

→ Optimisation de la grille de mouillage/réponse aux catégories en tension / pas de nouveaux anneaux

Construction d'une annexe de la capitainerie à proximité de l'entrée de l'aire + du centre nautique, yc nouveaux sanitaires plaisanciers

Réfection des pontons/gestion centralisée à la borne

Déplacement et mise aux normes de la station d'avitaillement



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 1

#### La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux



Remplacement et élargissement des darses (5m et 6,5m)+ réfection cale de mise à l'eau

Modification de l'accès principal Aire en contact avec future ZT Baumel / réduction des conflits sur R Fages

Modernisation de la déchetterie portuaire

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 1

#### La modernisation et la pérennisation des infrastructures portuaires pour un port vertueux

##### Les questions récurrentes et leurs réponses :

Aménager en bord de mer en 2023, est-ce encore réaliste ?

*La Grande Motte n'échappe pas aux effets du changement climatique avec des tempêtes et un risque de submersion marine de plus en plus marqué. La station a cependant un atout par rapport à ses voisines, la majeure partie de la ville a été remblayée de 2 m lors de sa création (hormis la zone des campings) . Cette protection en fond de baie, rend la ville beaucoup moins vulnérable aux inondations. Les dernières cartographies du BRGM réalisées à partir des dernières hypothèses du GIEC 2023 pour l'horizon 2100 en attestent.*

*Le PPRI a anticipé sur les prévisions d'inondations en retenant une surélévation de + 60 cm, correspondant à la borne basse du scénario le plus pessimiste (RCP8.5). Le projet intègre ce risque, avec le renforcement des digues portuaires (+90 cm à 1,40 m), la réhausse des nouveaux quais à 1,5 m ngf au lieu de 1,3 m ; le nivellement de l'esplanade Baumel et le calage plancher de la halle à 2,4 m. Il en va de même pour les logements de la colline, dont les 1ers planchers habités seront calés à une cote minimale de 2,4m NGF.*

*Dans le cadre du projet refondé, le cordon dunaire entre l'esplanade Baumel et l'école de voile sera également reconstitué, afin de renforcer son rôle de protection, mais également pour le valoriser par un travail de restauration écologique.*

Pourquoi ne pas être revenu sur une extension du port à l'Est, qui aurait évité d'empiéter sur la plage ?

*L'extension côté Est est complexe : il s'agit d'un secteur exposé à la houle avec des profondeurs des fonds marins plus importantes et il s'agit d'un secteur en érosion. L'ouvrage de protection du futur bassin aurait donc été bien plus conséquent.*

Comment les risques littoraux ont été appréhendés dans le projet refondé ?

*Concernant les risques littoraux, ils doivent être appréhendés à une échelle territoriale plus large. C'est la raison pour laquelle, l'agglomération du Pays de l'Or, a participé à la création fin 2022 de l'entente du golf d'Aigues Mortes, regroupant les 4 intercommunalités (Sète Agglopôle, 3M et Terre de Camargue), pour mener des actions coordonnées entre autres en matière de risques littoraux.*

Quel réalisme des hypothèses retenues / réhausse de la digue Ouest et du calage des planchers à 2,40 ngf / accélération des projections d'élévation du niveau de la mer ?

*Les effets du réchauffement climatique sont bien pris en compte selon un scénario d'élévation de +60 cm à l'horizon 2100, scénario retenu dans le cadre du PPRI en vigueur. A noter également que les ouvrages maritimes sont dimensionnés pour une durée de vie de 50 ans (2075). Selon le dernier rapport du GIEC de 2023, on observe que sur la durée de vie des ouvrages, l'hypothèse d'élévation du niveau de la mer de + 0,60 cm correspond au scénario très haut.*

Verdissement du port : quelle plus-value de l'unité de traitement des EU de l'aire de carénage / existant ?

*Le traitement prévu des eaux de carénage est une filière exhaustive en 3 étapes. Le traitement prévu des eaux de carénage est une filière exhaustive c'est-à-dire en 3 étapes : décanteur/débourbeur/déshuileur + traitement poussé (Coagulation—Floculation, Décanteur lamellaire) + traitement de finition (Filtration sur sable et charbon actif, Microfiltration). Le traitement actuel est composé seulement d'un décanteur/débourbeur/déshuileur qui ne correspond qu'à une seule étape*

## 2- Le bilan qualitatif

AXE 2 - La poursuite de l'aménagement de la Ball\*ade avec la requalification des quais et des espaces publics périphériques au port



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 2

#### La poursuite de l'aménagement de la Ball\*ade avec la requalification des quais et des espaces publics périphériques au port

##### Ce qu'il faut retenir:

La poursuite de la Ball\*ade fait la part belle aux abords du Miramar en supprimant son socle des effets de bordures et de marches, et en le valorisant par une végétalisation, la pose de mobiliers urbain et une amélioration des conditions de commercialités : les 4 façades plus lisibles.

Le projet créé un nouveau lieu de convivialités et de rencontres dans le prolongement des terrasses du Miramar, en lieu et place du parking actuel. Les places de stationnements seront restituées de part et d'autre de la voirie Fages.

La piste cyclable initiée en phase 1 sera prolongée jusqu'à la promenade du Couchant. Cette action permet le bouclage avec le réseau existant sur la commune.

Le projet prévoit la création d'une place en articulation avec l'entrée de la plage, le quartier du couchant et la Ball\*ade de Fages.

L'aire de carénage sera mise en recul de la Ball\*ade par une épaisseur végétale de 5m de large.

Une part significative de l'avenue Fages sera désimperméabilisée afin de réduire les ilots de chaleur et de fertiliser ce nouvel espace public.

Le projet prévoit la plantation d'une centaine d'arbres entre le Miramar et la place du couchant pour rafraîchir la Ball\*ade et d'anticiper le confort piétonnier.

La chaussée sera réduite afin de limiter les vitesses et réduire les rejets de CO<sup>2</sup>. Les girations des engins portuaires sont prises en compte dans le dimensionnement de la voirie.

La Ball\*ade sera équipée de mobiliers d'assises et de points de discussions.

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 2

La poursuite de l'aménagement de la Ball\*ade avec la requalification des quais et des espaces publics périphériques au port

La Ball\*ade Fages ouest, une nouvelle séquence des quais fertiles



→ Prolonger la Ball\*ade du centre-ville jusqu'au couchant

→ Poursuite de l'adaptation les espaces publics autour du port aux enjeux du changement climatique

■ 45 places de stationnement sur R Fages



Aujourd'hui



Projet

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 2

La poursuite de l'aménagement de la Ball\*ade avec la requalification des quais et des espaces publics périphériques au port

Les actions pour valoriser le Miramar et ces abords :

- 1- Un sol continu et confortable ; parvis d'animation au centre du port
- 2- Une maîtrise des extensions commerciales, pour retrouver les qualités architecturales du bâtiment d'origine
- 3- L'ouverture de perspectives vers le bassin
- 4- Des lieux de convivialité pour tous et toute l'année autour des jardins du Miramar



Le Miramar :  
lieu de destination et  
d'animation au centre du port



## 2- Le bilan qualitatif

**AXE 3 - Faire de la presqu'île Baumel une destination privilégiée des activités nautiques et de la plaisance**



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 3 - Faire de la presqu'île Baumel une destination privilégiée des activités nautiques et de la plaisance

#### Ce qu'il faut retenir:

L'aménagement de la presqu'île Baumel se compose d'une part vers les activités du nautisme en interaction avec les activités de plages et d'autre part vers le développement des services plaisanciers en interface avec le port. Une promenade publique et plantée sur les quais sera continuée.

Le projet prévoit l'aménagement d'un grand espace de stationnement mixte assurant le stationnement des plaisanciers ainsi que le stationnement de dériveurs. Ce grand espace libre et résilient forme l'esplanade Baumel.

L'esplanade Baumel est dimensionnée pour accueillir des événements de grande ampleur, tel que le salon du multicoque.

Tous les accès à la plage sont confortés. La calle d'accès à la plage sera rénovée, tandis que l'usage public de mise à l'eau sur l'avant-port, sera supprimé.

La construction de la presqu'île, prévoit un alignement de bâtiments depuis le centre nautique existant jusqu'à la Halle Nautique projetée. Dans cet alignement, sera construit :

- Le bureau du port, bâtiment iconique d'environ 1000 m<sup>2</sup>SDP. Situé entre le pôle nautique et la résidence Côté Mer, ce bâtiment sera la réunification de l'actuel hangar du port, du bureau des levages, de sanitaires plaisanciers et autres services. Le projet révèle l'opportunité de créer une synergie en entrée de l'aire de carénage et la proximité centre nautique. Ainsi une hypothèse sera étudiée pour relocaliser des associations

- La Halle Nautique, ce bâtiment de 32 x 100 m d'environ 3 200m<sup>2</sup> SDP accueillera une majorité des entreprises de la zone technique. Dans ces abords, se trouveras les espaces techniques au sud de la halle, et au nord, un espace de showroom pour la commercialisation des bateaux. Le showroom en vis-à-vis du Miramar conforte le nouveau plan d'eau comme point central et d'animation du port.

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 3 - Faire de la presqu'île Baumel une destination privilégiée des activités nautiques et de la plaisance

Les usagers et le fonctionnement de la presqu'île Baumel

 PK 42 places publics dont 2 PMR

 PK 10 places capitainerie

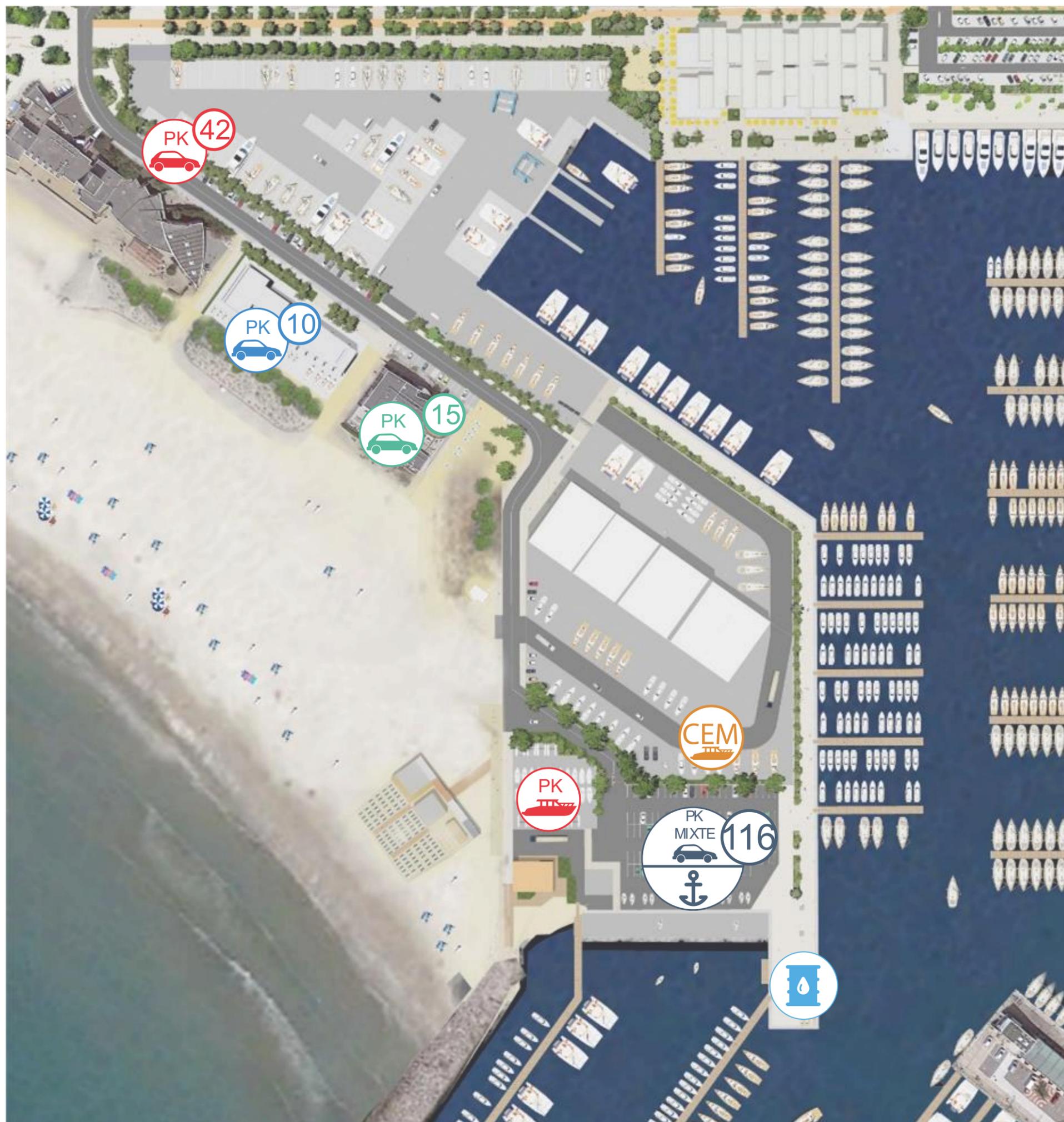
 PK 15 places résidence côté mer

 PK MIXTE 116 places mixte  
50 plaisanciers  
66 publics

 PK Parc dériveurs YCGM  
230 ml

 CEM Stockage voile  
CEM

 Zone d'avitaillement



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 3 - Faire de la presqu'île Baumel une destination privilégiée des activités nautiques et de la plaisance

① Halle Nautique  
Grande halle de 32 x 100 m  
d'environ 3 200m<sup>2</sup> SDP

② Bureau du port  
Bâtiment iconique d'environ  
1000 m<sup>2</sup> SDP



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 3 - Faire de la presqu'île Baumel une destination privilégiée des activités nautiques et de la plaisance

#### Les questions récurrentes et leurs réponses :

L'intégration architecturale et paysagère du projet, et notamment la future halle? quelles précautions ont été prises pour ne pas altérer les vues vers cette nouvelle construction ?

*Son positionnement est le moins préjudiciable en termes de vues à la fois depuis la plage du Couchant et depuis l'Est du Port car dans l'axe des bâtiments existants. Quant à sa hauteur, la halle n'est désormais plus conçue pour accueillir de chantier naval. Sa hauteur est donc moins contrainte qu'auparavant. Aujourd'hui estimé à 9 m, le projet étudie la possibilité de la ramener à 7 m, soit 40 cm de plus que le Miramar.*

Les locaux qui abritent aujourd'hui certaines associations à côté de la station d'avitaillement vont être supprimés. Quelles solutions de relocalisation avez-vous prévu ?

*Dans l'enceinte de la capitainerie annexe, il sera étudié un moyen afin de réserver un volume pour les associations*

CEM et YCGM : Où et comment sont réaménagés les stockages à bateaux ?

*Les bateaux seront regroupés sur l'esplanade Baumel et une vingtaine d'unités du YCGM conservée à l'arrière de la future capitainerie annexe.*

Est-ce que le salon du Multicoque pourra se maintenir pendant les travaux et à terme ? quid des régates nationales et internationales ?

*Les aménagements prévus sont conçus de manière à continuer à accueillir le SIM et un emplacement alternatif sur le secteur Justin est à l'étude pour la phase travaux*

Gestion des parkings plaisanciers/publics sur Baumel ?

*Les principes de gestion seront similaires à ceux mis en place sur Tabarly pour répondre à la fois aux besoins des plaisanciers et offrir du stationnement au public de la plage, notamment pour les usagers du spot de kite surf.*

## 2- Le bilan qualitatif

**AXE 4 - L'aménagement du quartier de la Colline : une offre de logement pour la vie permanente**



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 4 - L'aménagement du quartier de la Colline : une offre de logement pour la vie permanente

#### Ce qu'il faut retenir:

La Colline est capable d'accueillir une opération de 244 logements se fondant dans le paysage bâti grand-mottois. Elle s'appuie sur un dessin librement inspiré des préceptes de J. Balladur à savoir des formes libres guidées par des lignes de forces telles que ; le vent, le soleil et la mer.

La morphologie urbaine de la Colline s'adaptera au contexte bioclimatique et améliorera l'accès aux ressources que le site peut offrir : optimisation de l'ensoleillement des façades en tenant compte du besoin de lumière et de la nécessité de se protéger de la chaleur en été ; dégagement des vues sur la mer pour les bâtiments de second rideau ; distanciation des façades proches pour préserver l'intimité des logements...

La Colline complétera le front bâti le long du port, le lien manquant entre le couchant, le centre-ville et le levant. Par la présence des rez-de-chaussée commerciaux, elle constituera la continuité des offres déjà existante en transition avec le port, le Miramar et la zone artisanale.

La voute capable qui dessine le gabarit de la Colline est fixée à 35m (R+9). Cette hauteur est à considérer comme un maximum.

La morphologie de la Colline prend aussi en compte une mise à distance nécessaire avec les emprises du chantier naval GLY. Cette mise à distance de 15m entre la construction des logements et la parcelle GLY est nécessaire pour des raisons de sécurisation et de nuisances olfactives, sonores et visuelles.

L'emprise du chantier naval Outremer (GLY) se réduit à 1,5 ha au lieu de 2 ha aujourd'hui. Ses accès seront ponctuels.

Pour garantir la meilleure intégration du chantier sur le front bâti, le long du port, l'équipe d'urbaniste aura à charge la rédaction d'un cahier des prescriptions architecturales, urbaines et environnementales.

Les espaces publics de la Colline viendront renforcer la trame paysagère existante en respectant la encore les préceptes de ces fondateurs à savoir, favoriser la ville pédestre en créant des promenades, des espaces publics pour tous les modes doux. Les promenades oscillent entre ligne directrice et des espaces plus intimes tel qu'imaginer par ces concepteurs : « Des espaces maîtrisés, dans la tradition française de la ville plantée, celle des cours et des jardins »

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 4 - L'aménagement du quartier de la Colline : une offre de logement pour la vie permanente

Une nouvelle composition pour le secteur de la Colline



244 logements

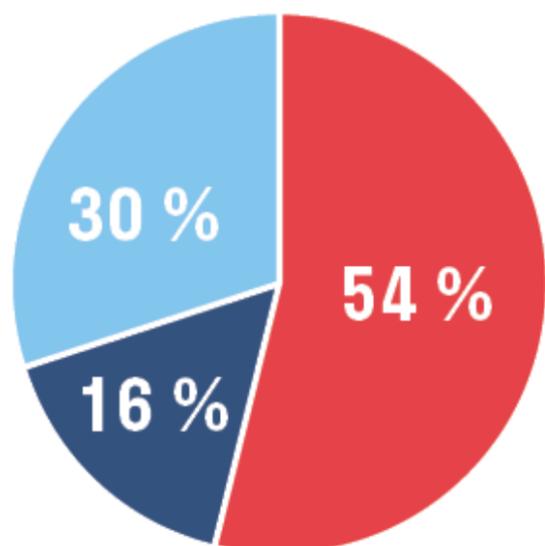


4 700m<sup>2</sup> de commerces  
yc LIDL



735 m<sup>2</sup> de bureaux

Répartition des destinations des logements



- Accession libre
- Accession maîtrisée
- Logement locatif social

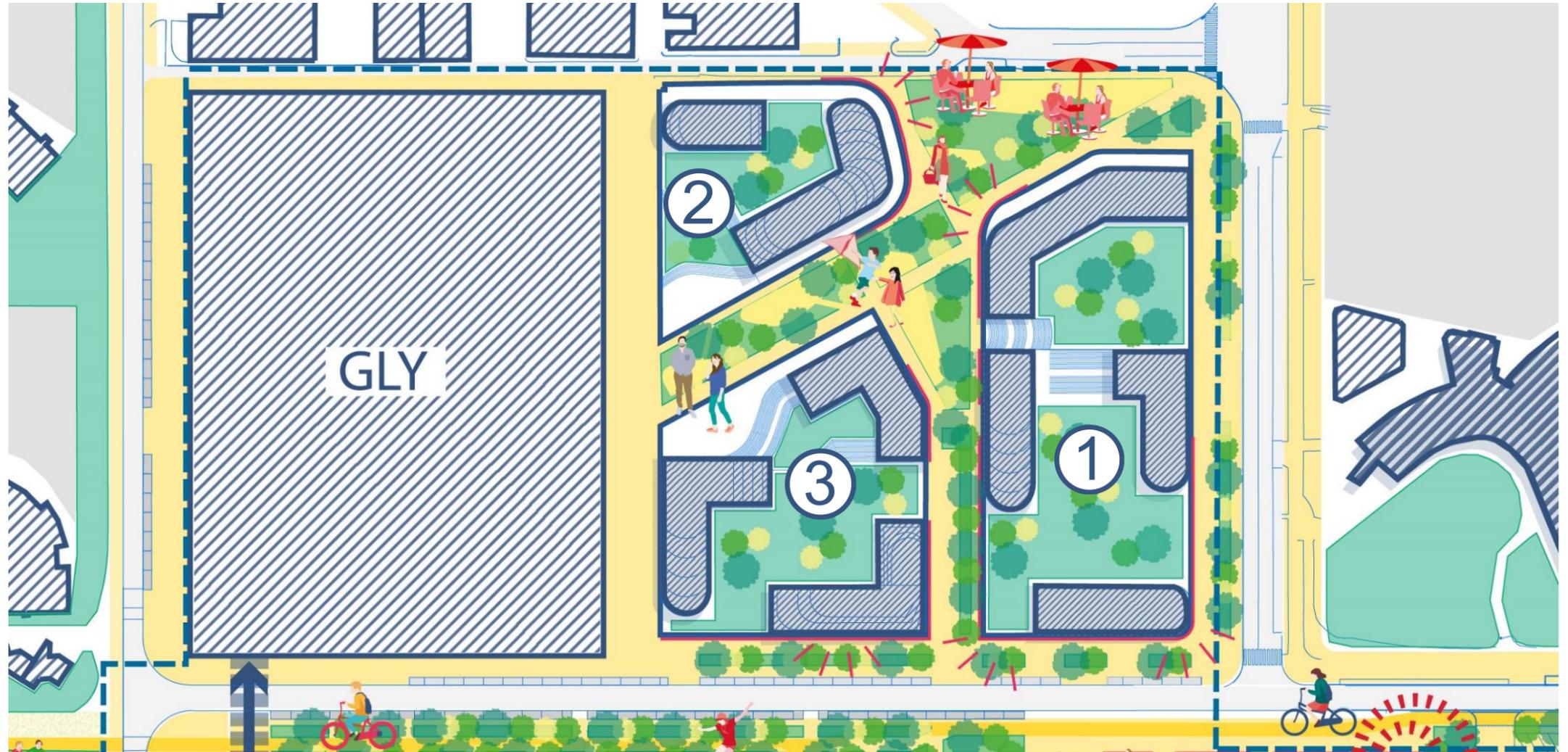


*Il s'agit d'une esquisse et non de l'architecture définitive de la Colline*

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 4 - L'aménagement du quartier de la Colline : une offre de logement pour la vie permanente

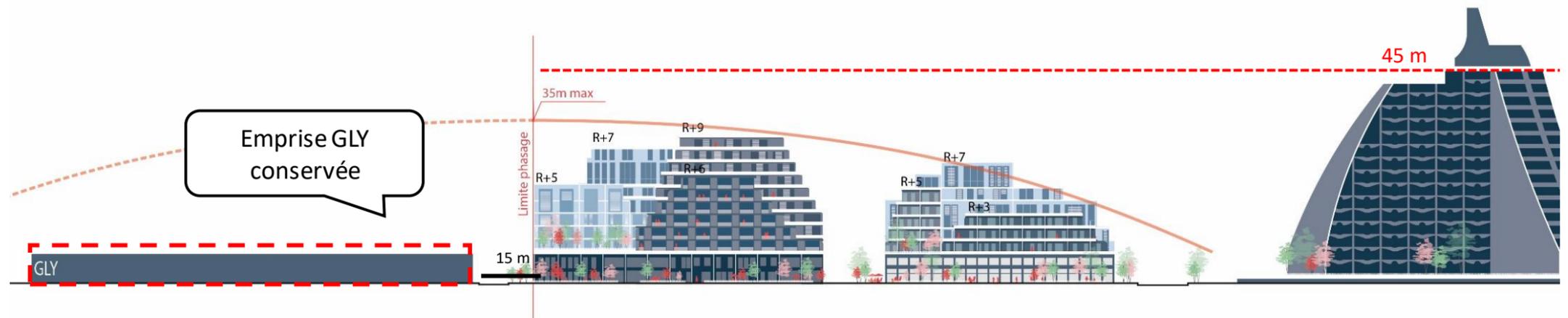
Une nouvelle composition pour le secteur de la Colline



① 84 logements dont 5 maisons de plage et 12 locaux commerciaux

③ 81 logements dont 3 maisons de plage  
7 locaux commerciaux et 735 m<sup>2</sup> bureaux

② 65 logements dont 5 maisons de plage et 2 locaux commerciaux



## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 4 - L'aménagement du quartier de la Colline : une offre de logement pour la vie permanente

#### Les questions récurrentes et leurs réponses :

Et qu'en est-il de la colline ?

*L'architecture de la colline n'est pas encore définie. Chacun des 3 ilots fera l'objet d'un concours d'architecture. Les gabarits des bâtiments seront cependant figés et ont été modélisés afin de minimiser les co-visibilités avec la Grande Pyramide et les 1ers bâtiments du Couchant. Les principes architecturaux Balladuriens qui guideront la conception de la Colline (orientation / aux vents, vues vers la mer et ensoleillement, principes bioclimatiques, etc).*

Pourquoi faut-il produire du logement à La Grande Motte ?

*La commune compte 20'600 logements dont un quart (5'150) seulement sont habités toute l'année. Entre 2014 et 2020, ce sont 90 logements supplémentaires en résidence principale qui ont été gagnés alors qu'à la même période, nous avons enregistré seulement 11 nouveaux habitants à l'année et 150 ménages supplémentaires. Nous sommes donc confrontés à un phénomène de desserrement des ménages, c'est-à-dire des ménages d'une personne ou famille-monoparentale qui augmentent plus que les ménages avec familles. Par conséquent, 1 logement nouveau ne veut pas dire 4 habitants supplémentaires.*

*Je voudrais relativiser le nombre de 240 logts qui vont être créés sur la Colline qui représentent moins de 5% des logements permanents ; ce qui n'est pas de nature à doubler le trafic routier comme je peux l'entendre ...*

La commune de La Grande Motte enregistre les prix immobiliers les plus élevés du département. Dans ce contexte, comment ce projet va-t-il garantir d'offrir des logements permanents et accessibles ?

*Près d'un logement sur deux sera un logement à l'année, avec des logements locatifs à loyer maîtrisé, propriété de bailleurs institutionnels et des logements en accession abordable, réalisés sous la forme de BRS (Bail réel et solidaire). Le foncier d'assiette de ces logements sera vendu à un organisme de foncier solidaire (OFS) et les ménages sous plafond de revenus, n'achèteront que la partie bâtie avec une obligation d'en faire leur résidence principale. Ce n'est qu'à ces conditions que nous pourrons offrir des logements pour les personnes qui travaillent aujourd'hui sur la commune mais qui ne peuvent pas y habiter avec leur famille.*

Qu'en sera-t-il des prix si l'on veut acheter un logement sur la colline ?

*Les logements en accession libre seront vendus au prix du marché. En revanche, les logements en accession maîtrisée seront vendus entre 50 à 60% moins chers.*

## 2- Le bilan qualitatif

### AXE 4 - L'aménagement du quartier de la Colline : une offre de logement pour la vie permanente

#### Les questions récurrentes et leurs réponses :

Comment GLY a-t-il prévu de se redéployer si on ampute 2 de ses bâtiments ?

*Tout d'abord, le déménagement des entreprises vers la halle va libérer des emprises supplémentaires à l'ouest de la ZT qui pourront être intégrées au redéploiement de GLY. Aujourd'hui GLY occupe près de 2 ha sur la ZT avec des bâtiments pour certains très vieillissants, mal agencés et peu harmonieux. Avec le projet, cette emprise va être diminuée à 1,5 ha mais avec la possibilité pour GLY de réorganiser et surtout moderniser ses bâtiments pour diminuer ses nuisances.*

Avez-vous prévu de requalifier la zone artisanale à l'arrière de la colline ?

*La zone artisanale et commerciale est une zone de compétence communautaire. L'agglomération a déjà lancé une étude de faisabilité pour la requalifier.*

Que devient Lidl dans le projet et pendant les travaux de la colline ?

*Lidl continuera d'être ouvert pendant les travaux dans son bâtiment actuel mais avec son parking qui sera déporté latéralement à l'ouest. Une fois que le 1er bâtiment de la colline sera érigé à l'angle de la rue de la Grande Pyramide et de l'av. Robert Fages, Lidl sera déménagé au RDC avec les parkings au-dessus (horizon fin 2028)*

.

# ANNEXES

- Tableau des questions/réponses mail et urne
- Supports de concertation : carnet, dossier et support de présentation de la réunion publique